

L'équipe d'accompagnement

- 1 directeur
- 1 secrétaire
- 3 cadres techniques :
chef de service,
psychologue clinicienne
et neuropsychologue)
- Equipe éducative : 3
éducateurs spécialisés et
1 éducatrice jeunes
enfants
- 1 assistante sociale
- 1 psychomotricienne
- Travail conventionné
avec des orthophonistes
en libéral

Conditions d'admission

- Âge : entre 0 et 20 ans
- Public : enfants et
jeunes en situation de
handicap (déficience
intellectuelle ou
troubles du spectre de
l'autisme) et qui
nécessite un
accompagnement
spécifique
- Être titulaire d'une
orientation de la MDPH

Contact

18 boulevard de la Paix
51100 Reims

Tél. : 03 26 77 45 31

accueil.sessad.galilee@pbchampagne.org

Pôle Enfance et Inclusion Scolaire

SESSAD GALILEE

Présentation

Le SESSAD Galilée (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile) a ouvert ses portes en 2010. C'est un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile qui accompagne 23 enfants et adolescents entre 0 et 20 ans présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre autistique (TSA).

Le SESSAD est agréé pour recevoir 10 enfants avec déficience intellectuelle et 5 enfants TSA de plus de 6 ans et 8 enfants TSA de moins de 6 ans, sur notification de la MDPH.

Les locaux

Les locaux du SESSAD Galilée sont situés au 18 boulevard de la Paix à Reims. Le service intervient dans l'ensemble de l'agglomération rémoise et sur une périphérie de 25 km autour de Reims.

Les membres de l'équipe se déplacent auprès des enfants et de leur famille, à domicile, dans un lieu familier à l'enfant (établissement scolaire, crèche, médiathèque, piscine, parc de jeux, maison de quartier...) ou interviennent de façon ponctuelle dans les locaux du SESSAD Galilée.



PAPILLONS BLANCS
EN CHAMPAGNE

TOUS DIFFÉRENTS, TOUS ÉGAUX !



PROJET D'ETABLISSEMENT

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Le SESSAD est un service ambulatoire dont les objectifs principaux sont :

- aider au maintien de l'enfant dans ses lieux de vie (domicile, école, crèche...);
- accompagner les familles tant sur le plan des stratégies éducatives que dans le soutien à la scolarisation en milieu ordinaire ;
- favoriser le développement des compétences de l'enfant ;
- affiner le diagnostic afin d'ajuster la prise en charge ;
- assurer une coordination, une médiation, un soutien entre les différents services intervenant auprès de l'enfant ;
- proposer conseils et accompagnement en matière d'orientation.